



Du samedi 27 mars au samedi 10 avril, DIAGNOSTIQUEZ VOTRE QUARTIER !

Dans le cadre de la mise en place des conseils de quartier, la ville d'Andrésy vous propose de commencer par diagnostiquer votre quartier.

Avant de pouvoir s'impliquer dans des projets de proximité, d'améliorer la vie quotidienne de votre quartier, de participer à une aventure humaine conviviale au service du mieux vivre ensemble, encore faut-il faire le point sur l'état de son quartier !

Les diagnostics en marchant consistent à arpenter les rues afin d'y relever les points faibles et les points forts pour élaborer ensuite, des propositions d'amélioration.

COMMENT Y PARTICIPER ?

1. Remplissez le questionnaire ci-dessous
2. Arpentez les rues de votre quartier et remplissez pour chaque constat, une fiche « Diagnostic en marchant »
3. Envoyez le tout soit par mail à conseilsdequartier@andresy.com ou déposez-le dans les accueils de l'Hôtel de ville, de la mairie annexe ou au service Andrésy Jeunesse (situé au parc des Cardinettes)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Nom												
Prénom												
Adresse												
Quartier												
Email												
Téléphone												
Âge	<input type="radio"/>	11/17 ans	<input type="radio"/>	18/25 ans	<input type="radio"/>	26/59 ans	<input type="radio"/>	60 ans et plus				
Ancienneté sur le quartier	<input type="radio"/>	0 / 1 an	<input type="radio"/>	2 / 4 ans	<input type="radio"/>	5 / 10 ans	<input type="radio"/>	Plus de 10 ans				
Souhaitez-vous intégrer les équipes pilotes (conseils de quartier) ?	<input type="radio"/>	Oui	<input type="radio"/>	Non								

Protection de vos données personnelles

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique permettant de communiquer toutes les informations relatives à la ville d'Andrésy. Le destinataire de ces données est la ville d'Andrésy.

Conformément au règlement (UE) n° 2016-679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : rgpd@andresy.com